



Communiqué de presse - Décembre 2018

La candidature au label « Grand Site de France » validée en Comité de pilotage

L'Opération Grand Site (OGS) Cap Erquy-Cap Fréhel, initiée en 2013 par le Syndicat mixte du Grand Site et les acteurs du territoire, et co-pilotée par le préfet des Côtes d'Armor, est en route vers la labellisation nationale « Grand Site de France ».

Afin de faire le point sur le projet de territoire, valider la candidature au label et organiser les échéances à venir, le Comité de pilotage de l'Opération Grand Site, présidé par Yves Le Breton, préfet des Côtes d'Armor et Yannick MORIN, président du Grand Site, s'est réuni ce 17 décembre à Dinan.

De nombreuses actions mises en place depuis 2013

Julie VERRE, chargée de mission au Syndicat mixte du Grand Site depuis mi-2018, a présenté les opérations en cours, issues du programme d'actions de l'OGS validé en 2016. Portées par de multiples maîtres d'ouvrages, celles-ci ont pu bénéficier de subventions « Grand Site » (Europe, État, Région...) à hauteur de 1.8 millions d'euros depuis le lancement de l'OGS en 2012-2013. Leurs objectifs : la préservation des paysages et l'amélioration de l'accueil du public, afin d'accroître le bénéfice auprès de la population locale... De manière non exhaustive nous pouvons citer les opérations suivantes : le réaménagement des deux caps ; le développement des mobilités douces ; la création de « Maisons de site » ; l'élaboration d'une « Charte architecturale, urbaine et paysagère », etc.

Le Comité de pilotage a validé les 1^{ères} étapes de l'étude scénographique en cours, relative aux futures infrastructures d'accueil du Grand Site ; les conclusions de l'étude relative aux boisements ; et la partie diagnostic/enjeux de la Charte architecturale urbaine et paysagère.

→ Pour davantage d'informations, voir le nouveau site Internet : www.grandsite-capserquyfrehel.com (et particulièrement, la 7^{ème} Lettre Grand Site, dans « l'espace pro »).

Du chemin parcouru... vers la Labellisation « Grand Site de France » espérée en 2019

Céline LELIEVRE, directrice du Syndicat mixte, a présenté les grandes lignes de la candidature au label « Grand Site de France », dont elle a réalisé la rédaction (aidée, pour la mise en forme graphique, d'Alix CHEVALIER, paysagiste contractuelle), sur la base de la concertation réalisée auprès des élus du Grand Site et des membres du comité de pilotage durant ces derniers mois. Ce dernier a validé la candidature Grand Site de France et ses contenus (le bilan de l'Opération Grand Site et « le projet à 6 ans » du territoire - durée de la labellisation). Yannick MORIN, président du Grand Site, a expliqué les étapes suivantes : l'envoi officiel de la candidature au préfet, en février ; l'inscription du dossier à la Commission départementale des sites et des paysages au 1^{er} trimestre ; la visite de l'Inspecteur général des sites et de la Commission label du Réseau des Grands Sites de France ; puis l'acceptation finale en Commission supérieure des sites, espérée pour le dernier semestre 2019. Le label est donc attendu pour la fin 2019.

La signature d'une convention de partenariats

Afin de faciliter la mise en œuvre de l'Opération Grand Site Cap Erquy-Cap Fréhel, les différents maîtres d'ouvrages et financeurs de l'OGS avaient souhaité rédiger une « convention de

partenariats », en vue de préciser le rôle de chaque structure vis-à-vis des 22 actions projetées, et leurs modalités de subventions. Lors du Comité de pilotage du 17 décembre, cette convention de partenariats a été signée par le président du Syndicat mixte, les communes du Grand Site, les présidents de Lamballe Terre et Mer et de Dinan agglomération. Celle-ci avait précédemment été validée par le Conservatoire du littoral, le Conseil départemental et le Conseil régional. Une fois le site labellisé, une nouvelle convention permettant la mise en œuvre d'un nouveau projet de territoire pour 6 années, sera proposée aux partenaires, et ce dans la continuité de l'OGS.

Une conférence de presse avec tour d'images est organisée pour la signature de cette convention lundi 17 décembre à 14h15, à la Maison du Département à Dinan, salle Beaumanoir

Informations et contacts :

Marion MEFFRE, Chargée de communication au Grand Site, 02 96 41 50 83 - sdc.animateur@wanadoo.fr

Frédéric MAIGNAN, Chargé de communication des services de l'Etat, 02 96 62 43 02 – pref-communication@cotes-darmor.gouv.fr